

RÉSIDENCE DE CRÉATION

THÉLÈME DU 1ER AU 8 OCT.25

Présentation publique
Merc. 8 oct. 19h

OBJET

Le but de cette résidence, organisée en partenariat avec la Direction des affaires culturelles de la ville de Tours, est :

- ◆ de proposer un espace de travail à un artiste ou un groupe d'artistes professionnels ou en cours de professionnalisation dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, danse, arts du cirque, arts de la marionnette, musique live...),
- ◆ d'ouvrir la salle Thélème à la communauté universitaire et au grand public lors de ce temps de travail. Les temps d'ouverture au public et modalités seront déterminés avec l'artiste ou groupe d'artistes sélectionnés.

MODALITÉS

La salle de spectacle Thélème (598 places assises), son parc technique ainsi que le régisseur général et un technicien sont mis à disposition des artistes pendant une période de résidence qui ne saurait excéder 8 jours consécutifs, prémontage et démontage inclus.

Une présentation publique en accès libre du travail réalisé sera proposée à l'issue de cet accueil. La présentation publique ne fera pas l'objet d'une contrepartie financière.

Une convention sera signée entre l'université et la structure productrice de l'artiste ou du collectif d'artistes. La structure productrice assumera la responsabilité artistique, la prise en charge des cachets ou salaires des artistes et autres personnels employés, ainsi que les charges sociales et fiscales afférentes à cette résidence. Les services culturels de la Ville de Tours et de l'université de Tours, organisateurs, assureront la communication de la résidence et de la présentation publique.

CONSTITUTION DU DOSSIER

- ◆ le dossier artistique de votre projet
- ◆ votre axe de travail lors de cette résidence
- ◆ la biographie du/des artistes
- ◆ un support audio et/ou vidéo (lien web)
- ◆ la fiche technique (ébauche ou finalisée) de votre projet
- ◆ les contacts & infos (tél, mail, site web)

RÉSIDENCE DE CRÉATION

THÉLÈME DU 1ER AU 8 OCT.25

Présentation publique

Merc. 8 oct. 19h

Sélection

Le comité de sélection, composé de membres de la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Tours et de membres du Service culturel de l'université de Tours, examinera les projets reçus pour en établir une pré-sélection en fonction de :

- ◆ la complétude du dossier
- ◆ l'adéquation du dossier reçu avec le cahier des charges,
- ◆ l'état d'avancement (nécessité d'une présentation publique de tout ou partie du projet à l'issue de la résidence).

Cette pré-sélection sera soumise au choix des élu.e.s en charge de la culture (Ville et Université de Tours). Le comité de sélection s'engage à donner aux participant.e.s une réponse dans un délai d'un mois à compter de la date limite de réception des dossiers.

Envoi des candidatures et renseignements

christelle.berthier@univ-tours.fr / 02.47.36.67.05

Université de Tours - Service culturel - 3 rue des Tanneurs - 37000 Tours

Retour du dossier COMPLET avant le 8 avril 2025

Depuis 2008, ont bénéficié de cet accueil salle Thélème :

- 2008 : Bump
- 2009 : Nestorisbianca
- 2010 : Dine et Déon
- 2011 : The Motion Picture Show
- 2012 : La Compagnie Aux Deux Ailes
- 2013 : La Compagnie Sic
- 2014 : La Compagnie 21
- 2015 : Le Scratchophone Orchestra
- 2016 : La Compagnie Discrète
- 2017 : Jérémie Boudsocq & Pierre Blavette / Rugison production
- 2018 : Sub Rosae
- 2019 : Dodollywood
- 2020 : Feu un rat !
- 2021 : Machine Molle
- 2022 : Supernovae
- 2023 : Diane Bonnot - Spectralex
- 2024 : PoSo (la résidence s'est tenue salle Ockeghem)